inf'OGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Micro-organismes OGM, l'offensive cachée

Par Eric MEUNIER et Christophe NOISETTE

Publié le 01/01/2024, modifié le 27/02/2024

Il y a 33 ans, l'Union européenne (UE) se dotait de sa première législation sur les OGM. Pendant de nombreuses années, les OGM ont principalement été associés aux plantes. On pense ainsi au soja transgénique qui arrive dans nos ports, au maïs (le fameux MON810) dont la culture dans l'UE est en déclin depuis de nombreuses années, aux cotons Bt pour le moins controversés, aux colzas de Bayer qui finissent dans nos agrocarburants…

Cette association d'idées « *OGM – végétaux* » a été encore renforcée ces derniers mois. La Commission européenne a proposé, début juillet 2023, un texte visant à dérèglementer les OGM, précisant qu'il ne concernerait que les plantes (et les algues).

Pourtant, dans les couloirs de l'UE, d'autres entreprises que les multinationales semencières s'agitent de rendez-vous en rendez-vous. Novozymes, DSM, Danisco… Ces multinationales peu connues du grand public sont pourtant des acteurs importants du dossier OGM. Leur outil de travail ? Les micro-organismes, qu'il soient génétiquement modifiés ou non. Et la demande de ces entreprises est aujourd'hui simple. Elles souhaitent que la dérèglementation des OGM végétaux actuellement proposée par la Commission européenne soit élargie, à terme, aux disséminations dans l'environnement de ces bactéries, champignons et levures génétiquement modifiés (p.17-18).

Pour éclairer ce domaine méconnu, *Inf'OGM* a mené une enquête pendant plusieurs mois. Nous avons dépouillé des centaines de demandes d'autorisation pour des micro-organismes utilisés comme usines de fabrication d'enzymes (p.7-8), édulcorants, vitamines, ou autres additifs alimentaires (p.5-6 et p.9-10). Des produits issus d'OGM invisibles pour les transformateurs et les consommateurs, leur étiquetage et traçabilité n'étant pas exigés par le législateur (p.3-4). Dans le cas des édulcorants, les entreprises peuvent même avoir une communication volontairement trompeuse (p.11-13). Ces entreprises s'organisent par des jeux d'alliance, de fusion et d'acquisition jusqu'à former un secteur industriel très peu diversifié (p.14-16). Comme dans le monde de la semence, elles ne sont que quelques-unes à dominer le marché.

Aujourd'hui, les micro-organismes génétiquement modifiés (MGM) sont un marché très prometteur sur le plan économique. Les multinationales semencières ont d'ailleurs commencé à l'investir depuis quelques années, souvent en lien avec les entreprises du secteur, dans le cadre de ce qu'on nomme « *le biocontrôle* ». D'autres domaines seront à éclairer à l'avenir, car les MGM ce sont aussi des agrocarburants, soit disant écologiques et durables… Mais tous brevetés ! Et après ces MGM terrestres, ce sont ceux des fonds marins qui seront sur la liste.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/micro-organismes-ogm-loffensive-cachee/